

Table des matières

15/02/2023**Presse écrite****AUJOURD'HUI LE MAROC**

11/24 476 porteurs de micro-projets ont pris part à la 8ème édition

**Les Inspirations Eco**

2/24 La fondation CDG retient 200 projets

Table des matières

14/02/2023

Presse digitale

au-maroc.info

10:30 La Fondation CDG organise la 8e édition du Programme d'appui aux AGRs

aumaroc.org

04:58 Huitième édition du Programme national d'appui aux AGR via le microcrédit : sélection finale de 200 micro-projets

fr.hespress.com

02:49 8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

www.infomediaire.ma

03:42 Programme d'appui aux AGR via le microcrédit. Bilan positif pour la 8e édition

www.laquotidienne.ma

01:46 Microcrédit : Coup de pouce aux activités génératrices de revenus

le12.ma

03:04 8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

www.leconomiste.com

01:40 Microcrédit: la Fondation CDG sélectionne 200 projets pour la 8e édition du programme

www.lesiteinfo.com

04:33 La Fondation CDG organise la 8e édition du Programme d'appui aux AGRs

linformation.ma

03:02 8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

www.lopinion.ma

03:30 CDG : le programme national des AGRs dresse le bilan de sa 8ème édition

www.maghress.com

04:21 8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

05:28 Auto-emploi : tenue de la 8e édition du Programme d'appui AGRs

www.mapinfo.ma/

12:00 Huitième édition du Programme national d'appui aux AGR via le microcrédit : sélection finale de 200 micro-projets

www.maroc-diplomatique.net

01:25 8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

Table des matières

14/02/2023

Presse digitale

www.maroc4.ma

03:08 8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

nouvellesdumaroc.com

05:36 Microcrédit : La Fondation CDG accorde 3 MDH d'aides financières aux Activités Génératrices de Revenus

www.walaw.press/fr/

04:00 Bilan du 8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus

476 porteurs de micro-projets ont pris part à la 8ème édition

Programme national d'appui aux AGR via le microcrédit

476 porteurs de micro-projets ont pris part à la 8ème édition

Appui »

Ce programme a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique.

La Fondation CDG dresse le bilan de sa 8ème édition du programme national d'appui aux activités génératrices de revenus (AGR) via le microcrédit. Lancée en juin 2022, cette édition a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 associations de microcrédit. « 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité et ont été soumis à l'évaluation finale par un comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants », relève-t-on de la Fondation. Et de préciser que « l'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du Royaume et touchant aux secteurs d'activité tels que l'agriculture et élevage, les métiers de bouche, l'art et l'artisanat, la



coiffure et l'esthétique, la logistique et le transport, les services, l'éducation, la mécanique, la restauration et le transport ». Se référant à la Fondation CDG, au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été alloués à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans, soit 76 femmes et 124 hommes. Ces bénéficiaires répondent aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le comité de pilotage du programme. Notons que des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des

associations de microcrédits participantes à cette édition, à savoir Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord. Pour rappel, le Programme national d'appui aux activités génératrices de revenus (AGR) via le microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire, la Fédération nationale des associations de microcrédit et le Fonds Jaïda. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi,

contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGR portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les associations de microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au programme. L'aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC.

Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022. «

La fondation CDG retient 200 projets

ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

La fondation CDG retient 200 projets

La 8^e édition du Programme national d'appui aux Activités génératrices de revenus (AGRs) via le microcrédit, initié en 2014 par la Fondation CDG, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets, représentant 7 associations de microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et soumis à l'évaluation finale par un jury composé de partenaires au programme et de membres indépendants. L'évaluation des dossiers a permis la sélection finale de 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale. Au total, 3 MDH d'aides financières ont été alloués à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes), répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le comité de pilotage du programme. **S.R.**

La Fondation CDG organise la 8e édition du Programme d'appui aux AGRs

Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Le Programme AGRs a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Cette 8e édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de microprojets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants. L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 microprojets de proximité et à dimension territoriale, répartis sur les 12 régions du royaume et touchant aux secteurs d'activité suivants : Agriculture et élevage, métiers de bouche, art et artisanat, coiffure et esthétique, logistique et transport, services, éducation, mécanique, restauration, transport, etc. Au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été alloués à l'ensemble des porteurs de microprojets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme. Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord. Pour rappel, chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022.

Huitième édition du Programme national d'appui aux AGR via le microcrédit : sélection finale de 200 micro-projets

Quelques 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du Royaume et touchant à diverses activités ont réussi la sélection finale de la 8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit. Initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda, ce programme a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique, indique-t-on dans un communiqué. Ces micro-projets portent sur l'agriculture et élevage, les métiers de bouche, l'art et artisanat, la coiffure et esthétique, la logistique et transport, services, l'éducation, la mécanique, la restauration et le transport, précise le communiqué. En effet, cette 8ème édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants. En outre, cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Une enveloppe de 3 millions de dirhams d'aides financières a été allouée à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme, révèle le communiqué. Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des associations de microfinance (AMC) participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord. Chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme, rappelle le communiqué. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022. MAPB 000000The post

8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Cette 8ème édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants. L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du royaume et touchant aux secteurs d'activité suivants : Agriculture et élevage, métiers de bouche, art et artisanat, coiffure et esthétique, logistique et transport, services, éducation, mécanique, restauration, transport... Au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été allouées à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme. Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord. Pour rappel, chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022.

Programme d'appui aux AGR via le microcrédit. Bilan positif pour la 8e édition

Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Cette 8ème édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants. L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du royaume et touchant aux secteurs d'activité suivants : Agriculture et élevage, métiers de bouche, art et artisanat, coiffure et esthétique, logistique et transport, services, éducation, mécanique, restauration, transport... Au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été allouées à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme. Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord. Pour rappel, chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022.

Microcrédit : Coup de pouce aux activités génératrices de revenus

Ce programme a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Cette 8ème édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants. L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du royaume et touchant aux secteurs d'activité suivants : Agriculture et élevage, métiers de bouche, art et artisanat, coiffure et esthétique, logistique et transport, services, éducation, mécanique, restauration, transport... Au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été allouées à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme. Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord. Pour rappel, chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme. L'aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022.



8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Cette 8ème édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants. L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du royaume et touchant aux secteurs d'activité suivants : Agriculture et élevage, métiers de bouche, art et artisanat, coiffure et esthétique, logistique et transport, services, éducation, mécanique, restauration, transport... Au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été allouées à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme. Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord. Pour rappel, chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022.

Microcrédit: la Fondation CDG sélectionne 200 projets pour la 8e édition du programme

La Fondation CDG a dévoilé les résultats de la 8e édition du programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) via le microcrédit lancé en juin dernier. Cette édition a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets provenant de toutes les régions du Royaume et représentant 7 associations de microcrédit. Quelque 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité avant d'être soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants. Au total, 200 micro-projets touchant à divers domaines et provenant des 12 régions ont été sélectionnés. 3 millions de DH d'aides financières ont été allouées aux porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes). Initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda, ce programme vise à contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi. Il contribue de ce fait à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative "volontariste" des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières.

La Fondation CDG organise la 8e édition du Programme d'appui aux AGRs

Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Le Programme AGRs a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Cette 8e édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de microprojets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants. L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 microprojets de proximité et à dimension territoriale, répartis sur les 12 régions du royaume et touchant aux secteurs d'activité suivants : Agriculture et élevage, métiers de bouche, art et artisanat, coiffure et esthétique, logistique et transport, services, éducation, mécanique, restauration, transport, etc. Au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été alloués à l'ensemble des porteurs de microprojets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme. Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord. Pour rappel, chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022. Tags

8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Cette 8ème édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants.

CDG : le programme national des AGRs dresse le bilan de sa 8ème édition

La 8ème édition du programme a été marquée par la participation de 476 personnes porteuses de projets, dans les différentes régions du royaume. Près de 245 projets ont répondu aux critères d'éligibilité, mais seulement 200 des meilleurs ont été choisis pour bénéficier de cette initiative. Ainsi, l'ensemble des bénéficiaires ont profité de 3 millions de dirhams d'aides financières, dont la majorité des membres est âgée de 20 à 45 ans, soit 76 femmes et 124 hommes, précise le communiqué de la fondation CDG. « L'aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC », précise la source. Les projets concernés se sont répartis dans plusieurs domaines notamment l'agriculture et l'élevage, les métiers de bouche, l'art et l'artisanat, la coiffure et l'esthétique, la logistique et le transport, les services, l'éducation, la mécanique et la restauration. Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été présentés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord, lit-on dans la source. De plus, les lauréats ont profité d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, qui s'est concentrée sur le thème de l'éducation financière, et ce, du 27 au 29 décembre 2022. Un appel à candidatures est lancé chaque année auprès des associations de microcrédit afin d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme. Pour rappel, le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda.

8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit HesperessPublié dans Hesperess le 14 - 02 - 2023Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières.Cette 8ème édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants.L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du royaume et touchant aux secteurs d'activité suivants : Agriculture et élevage, métiers de bouche, art et artisanat, coiffure et esthétique, logistique et transport, services, éducation, mécanique, restauration, transport...Au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été allouées à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme.Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord.Pour rappel, chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC.Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022.Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Auto-emploi : tenue de la 8e édition du Programme d'appui AGRs

Auto-emploi : tenue de la 8e édition du Programme d'appui AGRs
Publié dans Les ECO le 14 - 02 - 2023
Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Le Programme AGRs a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Cette 8e édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de microprojets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants. L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 microprojets de proximité et à dimension territoriale, répartis sur les 12 régions du royaume et touchant aux secteurs d'activité suivants : Agriculture et élevage, métiers de bouche, art et artisanat, coiffure et esthétique, logistique et transport, services, éducation, mécanique, restauration, transport, etc. Au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été alloués à l'ensemble des porteurs de microprojets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme. Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord. Pour rappel, chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Education financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022. Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Huitième édition du Programme national d'appui aux AGR via le microcrédit : sélection finale de 200 micro-projets

Quelques 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du Royaume et touchant à diverses activités ont réussi la sélection finale de la 8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit. Initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda, ce programme a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique, indique-t-on dans un communiqué. Ces micro-projets portent sur l'agriculture et élevage, les métiers de bouche, l'art et artisanat, la coiffure et esthétique, la logistique et transport, services, l'éducation, la mécanique, la restauration et le transport, précise le communiqué. En effet, cette 8ème édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants. En outre, cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Une enveloppe de 3 millions de dirhams d'aides financières a été allouée à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme, révèle le communiqué. Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des associations de microfinance (AMC) participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord. Chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme, rappelle le communiqué. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022.

8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Cette 8ème édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants. L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du royaume et touchant aux secteurs d'activité suivants : Agriculture et élevage, métiers de bouche, art et artisanat, coiffure et esthétique, logistique et transport, services, éducation, mécanique, restauration, transport... Au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été allouées à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme. Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord. Pour rappel, chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022.



8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Cette 8ème édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants. L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du royaume et touchant aux secteurs d'activité suivants : Agriculture et élevage, métiers de bouche, art et artisanat, coiffure et esthétique, logistique et transport, services, éducation, mécanique, restauration, transport... Au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été allouées à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme. Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord. Pour rappel, chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022. 8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit Hespres Français - Actualités du Maroc.

Microcrédit : La Fondation CDG accorde 3 MDH d'aides financières aux Activités Génératrices de Revenus

Related Articles

Quelques 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du Royaume et touchant à diverses activités ont réussi la sélection finale de la 8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit. Initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda, ce programme a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique, indique-t-on dans un communiqué. Ces micro-projets portent sur l'agriculture et élevage, les métiers de bouche, l'art et artisanat, la coiffure et esthétique, la logistique et transport, services, l'éducation, la mécanique, la restauration et le transport, précise le communiqué. En effet, cette 8ème édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants. En outre, cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières. Une enveloppe de 3 millions de dirhams d'aides financières a été allouée à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme, révèle le communiqué. Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des associations de microfinance (AMC) participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord. Chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme, rappelle le communiqué. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022.

Bilan du 8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus

Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières.

Cette 8ème édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants.

L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du royaume et touchant aux secteurs d'activité suivants : Agriculture et élevage, métiers de bouche, art et artisanat, coiffure et esthétique, logistique et transport, services, éducation, mécanique, restauration, transport...

Au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été allouées à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme.

Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord.

Pour rappel, chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au Programme. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC.

Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022.